



Paris le 31 janvier 2025

LE TORCHON DE LA HAINE

Le Syndicat des Avocat.e.s de France condamne avec la plus grande fermeté le dossier monté par le média d'extrême droite Frontières, qui attaque le droit des étrangers et s'en prend notamment à des magistrat.e.s et à des avocat.e.s engagé.e.s dans la défense des droits fondamentaux des personnes étrangères.

En désignant publiquement ces professionnels, ce reportage ne vise qu'à les exposer à la vindicte et à fragiliser la défense des droits des personnes les plus vulnérables. Ces méthodes sont dangereuses : elles alimentent un climat de haine visant celles et ceux qui font respecter les principes fondamentaux de notre État de droit.

Le SAF exprime également son soutien aux associations de défense des droits qui, comme les avocat.e.s et magistrat.e.s ciblé.e.s, sont attaquées dans ce reportage pour leur engagement en faveur de la dignité des personnes étrangères.

Les propos tenus ces dernières semaines par des ministres et chefs de juridictions accusant notre profession de tous les maux soufflent sur les braises de la haine dont ce journal se porte la flamme.

Nous alertons sur cette dérive fasciste et réaffirmons notre détermination à défendre les droits fondamentaux et celles et ceux qui les portent au quotidien.